

L'an deux mille vingt, le lundi 26 octobre à 18 heures, les membres du conseil municipal de Condé-en-Normandie se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes 29 place de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire.

Sont présents les Conseillers municipaux suivants : Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEE, Nathalie BOUILLARD, Valérie CATHERINE, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MECHE, Angélique MOUROCQ, Hervé PONDEMER, Sandrine SIMEON

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20201026-20_02739-DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Godwill BABALAO a donné pouvoir à Sandrine SIMEON
- Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Najat LEMERAY
- Flavien DELÈTRE a donné pouvoir à Angélique MOUROCQ
- Nadine LECHATELLIER a donné pouvoir à Nathalie BOUILLARD
- Anne ROELANDT a donné pouvoir à Patrice MECHE

Absents excusés : Catherine CAILLY, Jean-Daniel GOUDIER

Nombre de conseillers : - en exercice : 29 - présents : 21 - votants : 27	Date de la convocation et d'affichage : 20 octobre 2020 Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération	N° 15 / 8-1-6
Secrétaire de séance M. Fenouil	Compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2020 → adopté à l'unanimité	

Convention d'utilisation des équipements sportifs avec le Département du Calvados pour le collège Dumont d'Urville de Condé-sur-Noireau

Dans la mesure où la commune met à disposition le gymnase complexe sportif de la Varendu du collège, le Département indemnise les communes.

Monsieur DALIGAULT précise qu'il convient de conventionner avec le Département du Calvados sachant qu'il a été fixé par le Département une indemnisation de 932 € par classe (division).

Le Département a calculé l'occupation suivante :

Collège	Nombre de division	Indemnisation totale	Répartition Commune
Dumont d'Urville	13	12 116€	100%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention d'utilisation 2020-2021 entre la commune de Condé en Normandie, le Conseil Départemental du Calvados et le collège Dumont d'Urville
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 26 octobre 2020

Le Maire,
Valérie DESQUESNE



V.D